

Thermostat radiocommandé ALADIN réglage de la valeur de consigne

blanc: No art. 300375 / E-No. 205 491 609
noir: No art. 300376 / E-No. 205 491 649

Notice d'installation et d'utilisation

ALADIN®



1. DESCRIPTION GENERALE

Thermostat d'ambiance sans fil pour la mesure de température dans les zones d'habitation. Grâce à l'utilisation de techniques innovatrices et de cellule solaire, cette sonde permet un montage simple et sans aucun câblage.



2. MONTAGE

Choix de l'emplacement pour l'accumulateur solaire

Le choix de l'emplacement de montage doit remplir certaines conditions pour assurer un fonctionnement optimal de la sonde. Grâce à l'utilisation de la technique radio optimisée pour la basse consommation EnOcean, il suffit à ces sondes un apport de lumière pour qu'elle puisse charger un accumulateur au travers des cellules photovoltaïques et fonctionner sans besoin de batterie. Cette approche permet à la sonde de fonctionner quasiment sans entretien tout en évitant l'utilisation de batteries jetables pour le respect de l'environnement. Il se peut que la sonde soit totalement déchargée à la livraison, par exemple, au stockage dans des locaux sombres. La charge de l'accumulateur solaire se fait naturellement durant les premières heures d'exposition à la lumière du jour. Si la luminosité est très limitée, la sonde aura besoin de 3 à 4 jours pour se charger complètement. Lorsque la batterie est complètement chargée, celle-ci dure environ 7 jours dans l'obscurité.

Voici les points à considérer pour le choix de l'emplacement:

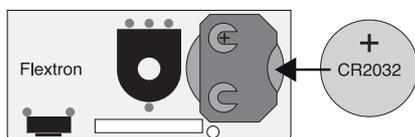
- La luminosité minimale de 200 Lux pendant 3 à 4 heures doit être assurée.
- L'exposition directe au rayonnement solaire est à éviter, car il peut fausser la mesure de température.
- Eviter les endroits peu éclairés
- Lors de l'utilisation de lumières focalisées, comme par ex. les spots, il faut assurer que l'angle d'incidence sur la cellule photovoltaïque ne soit pas trop aigu.
- La cellule photovoltaïque devrait être dirigée si possible vers une fenêtre.
- Les mesures sont plus froides lorsque le montage se fait sur des murs extérieurs.

Que faire si les conditions de luminosité ne sont pas remplies?

Il arrive que l'emplacement choisi ne puisse pas remplir les conditions de luminosité suffisantes. Dans ces cas, l'appareil peut être muni d'une batterie de secours. La sonde est équipée d'un porte-batterie pouvant accueillir une pile bouton au Lithium de type CR2032. La durée de vie de la batterie peut varier entre 4 à 5 ans d'utilisation.

Insérer / remplacer la pile

- Ouvrir le boîtier au niveau de l'ouverture de service
- Retirer la platine du capteur de l'axe du bouton rotatif
- Insérer la pile CR2032 (+ = en haut / voir illustration)
- Remettre la platine sur le bouton rotatif (veiller à la position)
- Remettre le boîtier en place sur la partie inférieure



MAN_300375_02.pdf

Flextron SA
Lindauerstrasse 15, CH-8317 Tagelswangen

Montage avec la feuille adhésive annexée

Pour le montage par collage, il est conseillé d'appliquer au préalable la feuille adhésive à l'endroit désiré.

Ensuite, le film doit reposer pendant 1 minute pour obtenir une adhérence optimale de la surface. Retirez ensuite le film protecteur à l'extérieur et placez le thermostat sur le mur et appuyez fortement pendant au moins 8 s. Toutefois, la surface doit être propre, absolument sèche, exempt de poussière et de produits chimiques etc.

Le thermostat sans fil est livré prêt à l'emploi. S'il est stocké longtemps dans un endroit sombre, il arrive que l'accumulateur soit complètement déchargé. Il se se charge automatiquement durant les premières heures d'exposition à la lumière du jour.



Pour le collage sur béton, il faut s'assurer que le béton est exempt de produits chimiques (par exemple, antigel, retardateurs etc.) à la surface. Les produits chimiques peuvent entraîner une réduction de l'adhérence avec tous les adhésifs disponibles sur le marché.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Données générales	
Détection de température	0 ... +40°C
Fréquence	868,3 MHz
Intervalles de transmission	Toutes les 100 s
Alimentation	Cellules solaires indoor
Batteries types	CR2032 (pile non incluse)
Temperature ambiante	-20°C ... +60°C
Conformité	RED-2014/53/EU REACH-1907/2006 RoHS-2015/863/EU
Type de protection	IP20
Profil EnOcean	A5-02-05, A5-02-30 A5-10-03, A5-10-05

4. PORTEE

Les signaux radio sont des ondes électromagnétiques. Plus l'émetteur est éloigné, plus l'intensité du champ du récepteur diminue. C'est pourquoi, la portée radio est limitée. Différents matériaux ou sources de parasites dans le sens de diffusion des signaux radio réduisent davantage la portée radio. Il est possible d'utiliser des répéteurs ALADIN (amplificateurs radio) où la fonction répéteur pour améliorer la portée radio.

Matériaux	Réduction
Bois, plâtre, verre non enduit	0 à 10 %
Maçonnerie, bois / murs en plâtre	5 à 35 %
Béton armé	10 à 90 %

Portée	Conditions
> 30 m	En cas de bonnes conditions (grand espace libre sans obstacle).
> 20 m	À travers jusqu'à cinq murs de construction à sec en Placoplatre ou deux murs en briques/béton expansé (Mobiliers et personnes dans la pièce) : Pour les émetteurs et les récepteurs ayant une bonne position/un bon modèle de l'antenne.
> 10 m	À travers jusqu'à cinq murs de construction à sec en Placoplatre ou deux murs en briques/béton ex-pansé (Mobiliers et personnes dans la pièce) : Pour les récepteurs montés dans le mur ou dans un coin de la pièce, pour les récepteurs à antenne interne ou dans un vestibule étroit.
À travers 1 plafonds	En fonction du blindage du plafond/mur et des distances.



Zones extérieures:

Le récepteur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.

5. SYSTEME SMART HOME «HOMEE»

Commande via smartphone: Tous les émetteurs ALADIN et récepteurs ALADIN (avec la marque (H) sur l'étiquette de production) peuvent être insérés dans le système Smart Home «Homee» et utilisés pour la commande via smartphone, etc. Plus d'informations: flextron.ch / Technique des bâtiments / Smart Home

6. FREQUENCE DES TRANSMISSIONS

Les télégrammes envoyés par la sonde sont déclenchés soit par un événement, soit à intervalles réguliers.

Envoi par évènement

Lorsque qu'une touche est pressée, que ce soit la touche d'appairage ou la touche de présence, un processus interne démarre et envoie un télégramme vers le récepteur.

Envoi par intervalles réguliers

Par défaut, toutes les 100 secondes un processus démarre qui effectue les mesures sur les différents senseurs. Si les mesures effectuées présentes des différences par rapport aux précédentes valeurs (ex. une différence de 0.5 °C pour la température), un télégramme est aussitôt envoyé au récepteur.

Si aucune valeur ne change dans les laps de temps de 1000 secondes, un télégramme est tout de même transmis pour confirmer l'existence de la sonde.

Lors de l'envoi d'un télégramme, les intervalles de temps sont remis à zéro, peu importe si un événement ou le dépassement du délai en est la cause.



Indication: La fréquence d'envoi de télégrammes à un impact direct sur la charge de l'accumulateur solaire et donc sur le temps de recharge de ce dernier pour assurer un fonctionnement autonome.

7. MISE EN SERVICE

Pour que la sonde puisse envoyer les données mesurées, il faut que l'appareil soit correctement appairé. Ce processus est déclenché par la préparation du récepteur et par la pression de la touche d'appairage sur la sonde.



Ouverture pour touche LRN
Ouverture du service
Ouverture du thermostat

Pour l'appairage, appuyez une fois sur la touche LRN à l'aide du tournevis. Pour insérer la pile, soulevez le thermostat monté au niveau de l'ouverture de service.

8. INFORMATIONS GENERALES

ELIMINATION DE L'APPAREIL

Ne jeter jamais les appareils usagés dans les ordures ménagères! Pour l'élimination de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé. L'appareil comprend des pièces électriques qui doivent être jetées séparément avec les déchets électroniques. Le boîtier est en matière plastique recyclable.

CLAUSES DE GARANTIE

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits ALADIN ont été fabriqués et leur qualité a été contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut apparaissait, Flextron se charge de remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final issus du contrat de vente vis à vis de son revendeur :

En cas de l'exercice d'un droit légitime et conforme à la règle, Flextron peut choisir, de son propre chef, entre éliminer le défaut de l'appareil et livrer un appareil sans défaut. Toute revendication plus poussée ou la demande de réparation de dommages consécutifs est exclue. Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de la livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou d'un matériau ou est considérablement limité dans son utilisation pratique.

La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois à partir de l'achat de l'appareil par le consommateur final chez un revendeur et prend fin au plus tard 36 mois après la fabrication de l'appareil. Le droit suisse est applicable pour le règlement des droits à la garantie.

Les produits ALADIN sont autorisés dans les pays de l'UE, les CH, IS, N et GB sont vendus et exploités. Les produits sont conformes à la réglementation de l'UE et satisfait aux exigences essentielles et les réglementations applicables aux ligne directrice pour les installations radio – 2014/53/UE.



La déclaration de conformité est disponible sur notre site internet: www.flextron.ch/Download

ALADIN® et ALADIN Easyclick® sont des marques déposées de Flextron SA, Tagelswangen

FLEXtron

F – page 1

Copyright: Flextron SA

Tél: +41 (0)52 347 29 50
Fax +41 (0)52 347 29 51

www.flextron.ch
info@flextron.ch